

**DECHARGE DE RESPONSABILITE**

**Le soussigné** .....

**Né à** ..... **le**.....

**Et résidant à** .....

Déclare et reconnaît, pour lui et pour ses éventuels ayants cause ou ayants droit, ce qui suit en ce qui concerne Box23 / Pirelli, la société propriétaire du circuit (le "Propriétaire") ainsi que la société qui le gère (le "Gérant") :

- a) déclare avoir pris connaissance du circuit avec soin ainsi que de son règlement en vigueur, joint aux présentes, dûment signé pour acceptation ;
- b) s'engage à respecter les dispositions prévues par le règlement susmentionné, ainsi que les instructions qui seraient données par le personnel de Box23 / Pirelli, par le Propriétaire ou par le Gérant dans la mesure de ce qui lui est permis, en prenant à sa charge toute responsabilité résultant de leur non-respect ;
- c) reconnaît que l'entrée et le séjour sur le circuit ainsi que l'utilisation des pistes, en qualité de conducteur de véhicules ou de passager, quel qu'en soit le but, sont sous l'entière responsabilité du soussigné. Box23 / Pirelli, le Propriétaire et/ou le Gérant étant dégagés de toute responsabilité ;
- d) reconnaît que Box23 / Pirelli, le Propriétaire et le Gérant ne seront en aucun cas responsables des dommages de quelque nature que ce soit, pouvant résulter de l'entrée et du séjour sur le circuit, ni de l'utilisation du circuit et/ou de ses structures annexes, en qualité de conducteur de véhicules, sur la personne du soussigné ou sur des objets appartenant à ce dernier ou sous sa responsabilité ;
- e) s'engage à délier Box23 / Pirelli, le Propriétaire et le Gérant ainsi que leurs représentants, employés, agents, ou collaborateurs, et à les tenir à couvert de toute responsabilité relative à l'entrée, au séjour et à l'utilisation du circuit par le soussigné, y compris à l'égard de tiers ;
- f) renonce, le cas échéant, à toute réclamation ou action à l'égard de Box23 / Pirelli, du Propriétaire et/ou du Gérant et des autres agents indiqués au paragraphe (e), en réparation de préjudices relatifs à l'entrée, au séjour ou à l'utilisation du circuit par le soussigné ;
- g) reconnaît sa responsabilité entière et exclusive relative à la garde ainsi qu'à la surveillance des objets qu'il aura éventuellement introduits sur le circuit (y compris les véhicules) et d'assumer en conséquence toute responsabilité consécutive à leur utilisation sur le circuit et sur les autres zones y afférent par des tiers ;
- h) être en possession de licence et/ou CASM et/ou permis de conduire en cours de validité ;
- i) de disposer d'un véhicule parfaitement adapté à l'activité qu'il entend développer et s'engage à porter des vêtements et protections adaptés durant le séjour sur le circuit ;
- j) de s'engager formellement à ne pas céder son véhicule et son code personnel, pour utilisation sur la piste, à des personnes non autorisées par Box23 / Pirelli, le Propriétaire ou le Gérant ou n'ayant pas signé la présente déclaration, assumant toutes les responsabilités consécutives au non respect de ce qui précède.
- h) Atteste avoir été informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique du sport motocycliste, conformément à l'article L321-4 du Code du sport.

Signature: .....



# PIRELLI DAY 2010

## REGLEMENT PARTICIPANTS

Cher Client,

Nous vous prions de prendre connaissance de ce qui suit.

### QUI PEUT PARTICIPER

- Tout possesseur de moto équipée de pneumatiques "PIRELLI" aux dimensions homologuées pour cette moto et en condition d'être utilisée sur circuit (respect de son devoir de diligence par chaque Pilote)
- L'entrée en piste sera exclusivement offerte aux motos équipées de Pneumatiques de marque PIRELLI, Les pilotes titulaires de licence délivrée par la Fédération Française de Motocyclisme (les "Pilotes") et/ou détenteur d'un permis de conduire en cours de validité.

**ATTENTION : Il est indispensable, dans tous les cas, que vous vous assuriez de répondre aux conditions requises (âge, permis, capacité technique, habillement, etc..) pour conduire la moto avec laquelle vous vous présentez.**

**Il est également indispensable que le numéro de la licence délivrée aux Pilotes par la Fédération Française de Motocyclisme soit reporté sur le formulaire d'inscription**

### HABILLEMENT

Il est obligatoire de porter une tenue adaptée au pilotage sur circuit, à savoir : casque intégral, gants et combinaison de cuir, protection dorsale et bottes.

### PROGRAMME

Il est prévu un certain nombre de motos par jour ; à chaque séance, ne pourront y prendre part qu'un maximum de 45 personnes. La durée d'une séance en piste est d'environ 20 à 25 minutes et il sera possible de prendre part à un minimum de 4 séances par personne selon le nombre total de personnes inscrites.

### ANNULATION DE LA MANIFESTATION

Les organisateurs et/ou les responsables du circuit se réservent la possibilité d'annuler la manifestation en cas de mauvais temps ou pour toute autre raison qu'ils jugeront pertinente.

### EXCLUSION DES PARTICIPANTS

Au cas où un participant ne réunit pas tous les éléments nécessaires pour sa participation à la manifestation (administratifs ou techniques), ou s'il se comporte d'une manière dangereuse en ne respectant pas les règles et/ou les dispositions relatives à son accès en piste, il pourra être exclu par les organisateurs.

### EXONERATION DE RESPONSABILITE

En acceptant les termes de la présente, vous donnez acte qu'en aucun cas et pour aucun motif que ce soit, les sociétés Pirelli et Box23 ne sauraient être tenue pour responsable des dommages matériels ou corporels que vous pourriez subir en participant à cette manifestation.

En conséquence, vous déclarez les sociétés Pirelli et box23 exempts de toutes responsabilités et de quelques prétentions que ce soit. Vous vous engagez à ne porter aucun recours envers Pirelli et Box23, même par des tiers, y compris par les participants que vous auriez inscrits et de ne pouvoir exiger aucun dédommagement, remboursement ou indemnisation en rapport avec la participation à la manifestation ci-dessus désignée.

Je déclare également avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire à une assurance corporelle à la journée.



## **MODALITES D'INSCRIPTION**

Avant de procéder à votre inscription, nous vous prions de vérifier que vous réunissez bien tous les éléments requis.

Pour gérer au mieux ces journées nous vous prions de recueillir rapidement vos données et de les envoyer (à partir de la date de début des inscriptions) en utilisant le site internet <http://www.box23.fr>

Les éventuelles défections devront être signalées à BOX23 ORGANISATION par email à [info@box23.fr](mailto:info@box23.fr)

## **INFORMATIONS**

Pour tout problème relatif à l'inscription, veuillez contacter : BOX 23 ORGANISATION par email a [info@box23.fr](mailto:info@box23.fr)

Je soussigné.....déclare avoir lu et accepté les termes de la présente et en particulier ce que prévoit le paragraphe "exonération de responsabilité".

**SIGNATURE** : .....

## **INFORMATION CONFIDENTIALITE**

*La confidentialité est une valeur que Pirelli Tyre S.p.A. (propriétaire du traitement des données personnelles, ci-après désigné "Pirelli") estime et respecte. Avant de nous fournir vos données personnelles (leur transmission est facultative, mais indispensable pour vous permettre de participer à cette opération), lisez attentivement les informations relatives à l'utilisation que nous en ferons, comme le stipule la [loi du 6 janvier 1978](#) (Commission Nationale Informatique et liberté).*

- 1 Vos données personnelles seront conservées dans nos archives informatiques et/ou papiers de Shared Services Center S.c.r.l., société affiliée à Pirelli (responsable du traitement des données personnelles), pour vous autoriser à participer aux Pirelli Days. A cette fin, vos données seront recueillies directement par votre revendeur habituel et envoyées à Pneus Pirelli S. A. S.*
- 2 Avec votre accord, vos données personnelles pourront aussi être utilisées pour consentir à Pirelli ou à d'autres sociétés du Groupe (on entend par là les sociétés ayant leur siège dans la Communauté Européenne et en Suisse directement ou indirectement contrôlées par Pirelli & C. Spa, leurs alliées ou filiales) d'envoyer des communications commerciales comme des offres sur des produits ou d'effectuer des activités d'information autour d'initiatives promotionnelles.*
- 3 Le responsable de l'application des droits prévus par la [loi du 6 janvier 1978](#) (Commission Nationale Informatique et liberté) (lesquels sont : connaître à tout moment ses données personnelles et la manière dont elles seront utilisées, les actualiser, rectifier, annuler, en demander le blocage ou s'opposer à leur traitement) est Pneus Pirelli SAS, parc des Reflets – Paris Nord 2- 165 avenue du bois de la Pie – BP 43021 Roissy en France, e-mail : [contactcenter tyres.fr@pirelli.com](mailto:contactcenter tyres.fr@pirelli.com). Vous pourrez vous adresser à ce dit bureau, auprès duquel est aussi déposée la liste actualisée de tous les responsables du traitement de vos données personnelles, afin d'exercer les droits prévus par l'article ci-dessus indiqué. Les personnes chargées du traitement de vos données personnelles seront pour Pirelli les personnels de la Direction "Marketing et Ventes" et pour Shared Services Center S.c.r.l. les personnels chargés de la gestion des systèmes d'information*

J'ai pris connaissance de l'information relative à la [loi du 6 janvier 1978](#) (Commission Nationale Informatique et liberté):

J'accepte

Je n'accepte pas

Le traitement de mes données personnelles dans le but cité au point 2.

